

## PLUICONSEIL MUNICIPAL

### Procès-Verbal de Réunion

Séance du 16 juin 2022 :

Etaient présents : Mmes Anne-Sophie ANCHIER, Marie Andrée ESTRASSE, Clémence VIEU, Mrs Georges ANTONY, Jean-Philippe MARRON, Franck REYNAUD, David RAULET, Daniel VERNOL, Stephan VERON.

Etaient absentes excusées : Marie Ange LELLI, (pouvoir à Jean-Philippe MARRON), Esther BLANCHARD (pouvoir à Georges ANTONY).

Secrétaire de séance : Anne-Sophie ANCHIER

Normalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à 20h à la Mairie pour délibérer sur les sujets inscrits à l'Ordre du jour:

1°) Compte Administratif 2021 : examen et vote ;

Après avoir repris les éléments des Comptes de Résultats de l'exercice 2021 votés en séances du 13 avril 2022, le maire demande à Jean Philippe MARRON de prendre la présidence de la séance et quitte la séance. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte par 7 voix, les Comptes Administratifs (BP, Eau, Photovoltaïque) et donne quitus au maire de sa gestion.

Le maire reprend la présidence de l'Assemblée et remercie les Membres de l'assemblée de leur confiance.

2°) Conventions avec la CCBA :

Le maire expose au conseil que les deux conventions proposées sont le résultat d'un travail des commissions de la CCBA pour répondre aux demandes d'aide et de soutien de la majorité des Communes.

= Convention pour l'instruction des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) ;

Après avoir pris connaissance de l'objet de la convention et de l'intérêt de ce service, le Conseil unanime autorise le maire à signer ladite convention

= Convention pour gestion de l'« application du droit des sols » :

Après avoir pris connaissance de l'objet de la convention et de l'intérêt de ce service, le Conseil unanime autorise le maire à signer ladite convention

3°) Publication des actes pris par la commune :

Vu les dispositions législatives et réglementaires portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le CM unanime autorise le maire à signer ladite convention.

4°) Fibre Optique : présentation du dispositif proposé pour la création du réseau à venir sur le territoire communal :

Le maire donne le compte rendu de la première réunion de présentation du 17 mai dernier à Vessex. Chaque Conseiller prend connaissance de la fiche de présentation. Ainsi, les Communes de St Etienne et de St Michel sont inscrites dans la prochaine étape de réalisation.

5°) Gestion en régie (Bibliothèque municipale, cantine et autres) : désignation du régisseur ; ce service étant nécessaire pour la gestion et la bonne exécution comptable du budget. Suite à la démission du titulaire, il y a lieu de procéder à son remplacement. Sur proposition du maire, le Conseil unanime désigne Monsieur Geoffrey LAIGNEAU, Régisseur titulaire.

6°) Renouvellement de la convention pour « intervention musicale » à l'Ecole ;

La convention conclue pour cette prestation est reconduite (vote à l'unanimité).

7°) Secrétariat de mairie : contrats de Mr LAIGNEAU G. et Mr MIRABEL V. ;

Un temps échange est consacré à la mise en place du nouveau secrétariat composé au départ de Monsieur Geoffrey LAIGNEAU et de Monsieur Vincent MIRABEL. Le Conseil unanime constate un résultat très positif.

Ainsi, le Conseil décide de confirmer Monsieur G. LAIGNEAU à son Poste avec les dispositions correspondant à son grade et son temps de travail établis dans son nouveau contrat de travail.

Le Conseil tient à remercier Monsieur V. MIRABEL pour le très bon travail accompli pour cette période de transition.

8°) Acquisition du terrain Multisports :

Le maire informe le Conseil que l'Acte Administratif à cette acquisition impliquant M et Mme VOLLE, M et Mme GOULARD et la Commune de St Etienne est en cours d'élaboration. Un échange de l'Assemblée sur l'avancée du projet permet à J-Philippe MARRON, Stéphane VERON et D. RAULET de préciser le stade du travail en matière de financement (subventions) et de recherche de devis pour démarrer ce projet nécessaire et urgent pour les enfants et la jeunesse de la Commune.

La poursuite du travail technique de la réalisation est confiée à la Commission des Travaux qui rendra compte aux prochains CM.

9°) Questions diverses :

= Cantine : les négociations pour choisir un nouveau fournisseur « Plein Sud Restauration » sont en bonne voie ; le Maire est autorisé à signer la convention. De plus, en accord avec nos Amis de St Michel, et dès la rentrée prochaine, le prix du repas sera de 3,80 €.

= Frelon Asiatique : Stéphane VERON sera le correspondant souhaité par la CCBA ;

= PLUI : une réunion d'information aura lieu lundi 27 à 19h à la salle polyvalente.

= Salle polyvalente : il apparaît que l'équipement de la cuisine est insuffisant et n'est plus en bon état. Le matériel pour l'entretien est également insuffisant. Une Equipe (3 personnes) serait à mettre en place pour réorganiser le fonctionnement et veiller à la bonne utilisation.

= Le marché de pays : le Comité d'Animation, très dynamique, s'organise et règle les derniers détails pour son ouverture le 1<sup>er</sup> jeudi de Juillet.

La séance est levée à 22h

La Secrétaire de Séance,  
Anne Sophie ANCHIER.

Le Maire,  
Georges ANTONY.